



## ÉDITO

Chères Fériciennes, chers Fériciens,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022. Une année sous l'égide de l'espoir, espoir de retrouver rapidement une vie normale après cette crise sanitaire mondiale. Une année, pleine de rencontres, d'échanges, de partage et de tolérance, l'espoir également que les vœux de la population mais aussi de nos politiques soient suivis d'actes à la hauteur des enjeux climatiques, sociétaux et environnementaux qui, c'est le moins que l'on puisse dire sont un peu mis à mal aujourd'hui. Sachez que l'équipe municipale et les employés communaux mettent tout en œuvre pour que la vie à Féricy soit comme nous l'avons toujours espérée : calme, paisible où il y fait bon vivre en sécurité.

Pour notre commune, 2021 fût l'année de la constitution des dossiers de réalisation mais également des demandes de subventions. Cette année, nous démarrons la phase réalisation des projets. Le transfert de la mairie et de l'agence postale fût le point d'orgue de cette fin année. Dès que la situation le permettra, nous organiserons comme il se

doit l'inauguration de ces lieux publics. Nous avons d'ores et déjà pris contact début janvier avec nos partenaires la Communauté de Communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de réfléchir sur la valorisation de notre ancienne mairie.

La trêve des confiseurs passée, nous avons lancé le marché de consultation de la réfection de la toiture de l'église, un chantier de 421 000 €. La mobilisation de tous a permis de couvrir plus de 80% de ces dépenses, nos partenaires (état, département, région) ont tous répondu favorablement à la présentation de nos dossiers de subvention et nous les en remercions. Chapeau bas pour cette magnifique campagne de collecte de dons autour de ces travaux. A ce jour et avec la participation de la Fondation du Patrimoine, ce n'est pas moins de 43 400 € récoltés par nos équipes, c'est au-delà de nos espérances ! Ce chantier devrait débuter courant avril 2022 pour une durée de 14 mois. Bien évidemment l'église sera fermée au public pendant cette période de travaux.

Malheureusement la crise sanitaire est

encore belle et bien présente et une fois de plus nous fûmes contraints, comme l'ensemble de nos collègues d'annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux, et également la mise à disposition de nos locaux communaux. Sachez que nous le regrettons mais que nous aurons, nous en sommes certains, l'occasion de nous retrouver dans les prochains mois. C'est pourquoi, nous consacrons dans cette première lettre une large part aux bilans de ces deux dernières années et à l'état d'avancement de nos futurs projets d'investissement : Eglise, cantine, vidéo protection, aménagements routiers, etc., mais également culturels et festifs.

Jean-Luc Germain  
Maire de Féricy



# ■ NOTRE PROJET

## AU SERVICE DES FÉRICIENS

En mars 2020, vous avez mis en place une équipe communale renouvelée où chacun se retrouve dans sa passion, ses compétences et ses envies de bien faire. La tâche est immense mais nous avons mis en œuvre une structure décentralisée avec un schéma de délégation important : en étroite collaboration, avec les conseillers et employés municipaux, tous les adjoints sont autonomes dans leurs domaines de compétences avec les pouvoirs de signature associés. Ce type d'organisation et ce mode de fonctionnement nécessitent de la confiance, du respect et un «égo supportant le partage des résultats obtenus». Je suis fier de cette équipe qui, nous pouvons le constater, consacre au quotidien de l'énergie, du temps et beaucoup de passion pour vous et pour notre village.

Ces délégations j'ai souhaité également les transmettre à nos employés communaux en charge du budget, de l'état civil ou encore du service technique, qui sont au cœur de la vie communale. Bien évidemment, nous avons instauré des instances de décision et de contrôles financiers, budgétaires et réglementaires sous forme de commissions afin d'en assurer le suivi.

Ce début de mandat nous a permis de rétablir tous les contrôles réglementaires et l'entretien de nos machines, installations et bâtiments. Nous avons également renégocié tous nos emprunts, soit un gain de **4542€**. A notre arrivée nous avons demandé un audit financier en partenariat avec la trésorerie de Melun.

Cette étude a permis de mettre en évidence un écart de trésorerie, que nous devons résorber afin d'une part retrouver un fonds de roulement réglementaire et d'autre part des moyens financiers pour nos projets. Toutes nos actions feront l'objet de subventions. Notre ligne directrice est claire, il n'y aura pas de projets sans financements publics ou privés. En effet, notre budget ne nous le permet pas ! Nous avons remis à jour et renégocié tous nos contrats d'assurance qui étaient obsolètes et inadaptés. Toutes ces actions ne sont pas visibles, mais cette démarche entreprise nous permet de garantir nos actions futures.

# ■ NOS ACTIONS RÉALISÉES

## LA NOUVELLE MAIRIE

Ce projet lancé lors du précédent mandat, compte tenu des contraintes sanitaires a pris un peu de retard mais le résultat est là ! A nous de le faire vivre pour qu'il offre aux Fériciens ses services publics où nos employés assument leurs tâches dans de bonnes conditions avec en plus un cadre idyllique.

## LA RÉPARATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Le dossier a été lancé en début de mandat, nous vous avons informé régulièrement sur la Lettre de Féricy. Je dois le reconnaître, j'ai rarement vu autant de mobilisation, de dévouement et d'énergie dans la recherche des financements nécessaires aux travaux afin de diminuer la facture pour la commune. Ces travaux seront pilotés par l'atelier d'architecture PRIEUR et devraient débuter deuxième trimestre 2022.

J'en profite pour remercier l'association "Musique et Compagnie" qui participe activement et bénévolement aux événements et aux manifestations ainsi que nos élus et tous les bénévoles qui permettent la réalisation de ces concerts. Dans cet élan collectif, et toujours avec pour objectif la récolte de fonds, nous avons proposé une multitude de « Goodies » estampillés « Féricy ». Ces objets sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

## LA CANTINE SCOLAIRE

La maîtrise d'œuvre a été signée fin 2021 avec le Cabinet d'Architecture BRICET. Notre objectif est de finaliser le dossier de consultation des entreprises pour lancer l'appel d'offres en septembre 2022.

Nous préparons également le dossier de demandes de subventions : nous avons un objectif ambitieux mais pas inatteignable d'obtenir 80% de subvention !

## LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Depuis le début du mandat, la somme de 10 000 €, est injectée tous les ans. En effet, nous souhaitons, d'une part rattraper le retard engrangé et d'autre part rafraîchir cette bâtisse. Notre école est le cœur de notre village, elle est un élément prépondérant dans le choix des familles qui souhaitent s'y installer. Cette qualité, c'est la commune qui en est garante. Nous avons la responsabilité de notre école, de son entretien, de sa mise aux normes d'hygiène et de sécurité.

## LES TRAVAUX DU MUR ET DE L'ENTRÉE DU DOMAINE

Ces travaux participent au projet global d'aménagement du Domaine. Réalisés par nos bénévoles, la société BPE et la société LIORET nous avons encore beaucoup à faire ! J'appelle toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour participer à ce projet. Nous avons sollicité une subvention auprès du département qui nous a octroyé plus de 16 500 €.



## REPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE

Nous avons repris contact avec la Communauté de Communes afin de réengager les travaux restés en suspend après le transfert de compétences. Nous avons souhaité réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et comme vous l'avez constaté les premières tranches de travaux ont démarré cette fin d'année 2021. Nous avons également élaboré un plan d'action pour une extension du réseau d'assainissement de la route de barbeau avec une reprise et une mise en conformité de sécurité incendie. Cette extension permettra de viabiliser les terrains communaux pour de futurs projets.

## NOS ACTIONS FUTURES

### LE PATRIMOINE COMMUNAL

**N**ous réfléchissons sur l'avenir de notre ancienne mairie, dont nous avons évoqué la vente lors de notre campagne.

J'ai demandé à notre secrétaire en charge du budget et à la commission finances de reprendre les modèles de financement en fonction des économies réalisées et des charges qui nous incombent et de les mettre en perspective avec nos projets. Notre objectif est de tenter de maintenir cette bâtisse dans le giron de la commune. Plusieurs possibilités sont envisageables, en nous entourant des bons interlocuteurs. Nous souhaitons valoriser cette maison et étudier la faisabilité d'un projet d'activité commerciale ou artisanale. Nous n'avons aucun tabou, seul objectif : répondre aux besoins des fériciens. Le dossier est à l'étude !

### NOTRE PATRIMOINE, C'EST AUSSI LE DOMAINE DE LA SALLE !

Un dossier épineux mais néanmoins intéressant. Nous avons sollicité la CCI qui nous a mis en relation avec un groupement d'acteurs (investisseurs et des porteurs de projets) souhaitant investir avec la commune comme la possibilité d'un tiers lieu ou encore d'une école privée.

Ces rencontres nous ont permis de nous rendre compte de la complexité de notre contexte et les limites qu'il nous impose. En effet, la part de financement pour les travaux de la grande bâtisse, la présence d'un service public, l'accessibilité de notre commune par les transports en commun, le classement de notre parc se situant en zone protégée, sont des éléments qui encadrent, protègent mais réduisent les marges de manœuvre. Le chemin est long mais tout est possible ! Notre objectif est clair, faire des propositions de scénarii viables afin de préserver la structure de ce patrimoine et les finances de la commune.

### MISE EN PLACE DE LA VIDÉO PROTECTION

Il s'agit d'un dossier que nous avons abordé dans notre campagne, voyant :

- les demandes insistantes de nos administrés dues aux incivilités grandissantes (vols, cambriolages, dégradations et autres immondices...),
- des bâtiments excentrés des zones de passages
- un niveau de subvention qui est à ce jour encore important (70 %)

Nous avons décidé de mettre en place ce dossier. Une réunion d'information sera prochainement organisée, si les conditions sanitaires le permettent, pour vous présenter le dossier dans ses détails. Le coût de la mise en place de ce système est de 80 000 € dont 64 000 € de subventions (Région et Département) soit pour la commune 16 000 € à charge.

### LA VOIRIE

Nous avons également inscrit dans notre schéma d'investissement une remise en sécurité de nos voiries, une maîtrise d'œuvre nous aidera à établir un plan d'action répondant aux besoins repérés et les plus urgents.

Le périmètre retenu à ce jour, les entrées de villages : route de Barbeau, route de Machault, route de Fontainebleau avec une mise en sécurité et une reprise des accotements.

Une étude sera menée sur la route de la Plaine. Lors de mon

précédent mandat, en tant qu'adjoint en charge des travaux, nous avons déjà demandé des devis et un conseil à notre maître d'œuvre.

En toute transparence, je vous informe qu'une modeste reprise à partir de la route de Machault jusqu'au château d'eau s'élèverait à un montant de 130 000€. Cette reprise ne concerne que la réfection du tapis, et devrait être complétée par la mise en place d'un drainage adapté et la reprise des accotements : c'est une grosse opération qu'il nous sera difficile de financer sur nos fonds propres. Il sera indispensable de monter ce dossier en collaboration avec nos partenaires : l'état, le département et la région.

## NOS REMERCIEMENTS

**J**e souhaite remercier tous les partenaires et acteurs qui œuvrent chaque jour pour faciliter la vie des fériciens :

En premier lieu, les employés communaux administratifs et techniques dans ce contexte sanitaire et la réorganisation de leur travail.

Nos partenaires politiques, institutionnels et l'ensemble des présidents d'associations qui nous accompagnent dans le portage de nos projets.

Je remercie tout particulièrement Monsieur Christian Poteau, Président de la Communauté de Communes, pour son expertise et son soutien sur nos différents projets (notamment dans le cadre du RPI). Que nos relations cordiales et sincères puissent se prolonger tout au long de ce mandat et bien au-delà. Pour terminer, je souhaite remercier ceux à qui nous devons tant, tant de disponibilité, tant de courage, tant de bonne humeur et tant de complicité. Vous l'avez compris, je parle de nos bénévoles ! Merci pour leur énergie lors des événements culturels et festifs, de la construction du mur et pour leurs initiatives autour de la mare et du rucher communal.

Ainsi, je vous donne rendez-vous lors des prochains projets communaux, suivez-nous sur Facebook et sur la lettre de Féricy ! Votre exigence nous galvanise !



## TRAVAUX COMMUNAUX

### BILAN ET PERSPECTIVES

Nous évoquions l'an passé le projet d'une convention avec la Fondation du Patrimoine afin que le projet ambitieux des travaux de l'église voit le jour et s'inscrive dans la continuité de la volonté municipale de préserver son patrimoine. De nombreux dons ont été versés, la commission travaux remercie tous les Fériciens, les démarches sont entreprises, et les travaux débuteront en 2022.

Grande déception concernant le chantier de jeunes internationaux, prévus en juillet 2021 : les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de maintenir cette action. Nous espérons pouvoir renouveler notre partenariat dans d'autres conditions.

Le test de l'éclairage public en led s'est avéré concluant. Après quelques échanges avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, celui-ci conseille un changement total. Le coût reste beaucoup trop élevé. Une négociation est en cours avec le SDESM.

Compte tenu du nombre croissant d'accidents survenus au croisement de la route de Barbeau et rue de Ferland, un stop a été installé. Depuis la situation est moins accidentogène.

#### Les perspectives 2022 à l'étude (liste non exhaustive) :

- Elagage des trois tilleuls, puis création d'un abri,
- Installation des grilles du mur d'enceinte du château,
- Aménagement des accès Mairie,
- Aménagement du Parking Mairie,
- Eclairage voie d'entrée Mairie,
- Réparation de l'entrée cimetière,
- Réparation des volets école,
- Programmation des entretiens des voiries,
- Réalisation des travaux de la salle « Archives »,
- Elaboration du programme de nettoyage du parc (étang, bordure du parc),
- Création du verger du domaine,
- Réparation des descentes de gouttières de la grande bâtisse.

## PROJET CANTINE

Le projet de restaurant scolaire suit son cours : en collaboration avec l'équipe enseignante de Féricy, la commission travaux a porté son choix sur un scénario proposé par le cabinet d'architecture BRICET. Ce dernier a donc commencé la phase Avant-Projet Détaillé.

Un sondage géotechnique a également été réalisé par la société INFRANEO afin de déterminer les fondations à prévoir. Le projet s'inscrira dans le cadre de la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) qui sera applicable au 1er juillet 2022. Le respect de la RE 2020 nécessite de s'appuyer sur une conception bioclimatique, de renforcer les performances de l'enveloppe du bâtiment, de favoriser le recours aux énergies renouvelables et aux matériaux à faible empreinte carbone.

Même si le permis de construire sera déposé avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, et en dépit des coûts un peu plus élevés, la municipalité a fait le choix de s'engager afin de respecter ses choix de campagne. Par ailleurs, nous espérons que cet engagement ouvrira les portes à plus de subventions !

## URBANISME

### DÉMATÉRIALISATION

Dans un souci de modernisation de nos services et afin de faciliter vos demandes, la Mairie s'engage dans une démarche de Saisine par Voie Electronique (SVE) des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, certaines demandes peuvent désormais être transmises directement par e-mail auprès du Service Urbanisme à l'adresse suivante : [urbanisme@fericy.fr](mailto:urbanisme@fericy.fr)

- Les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) avec les pièces obligatoires,
- Les demandes de numérotation avec nom du propriétaire, numéro de parcelles et plans ;
- Des renseignements divers concernant des autorisations d'urbanisme,
- Les permis de construire,
- Les déclarations préalables,
- Les déclarations d'ouverture de chantier remplies et signées (DOC),
- Les déclarations attestant l'achèvement des travaux (DAACT) remplies et signées.

#### Attention

Pour des raisons de sécurité, toutes les pièces jointes, hormis les photos, devront être transmises au format Adobe Acrobat (PDF). Pour être valides, vos demandes par e-mails doivent être réalisées avec un accusé de réception électronique que nous vous recommandons de conserver jusqu'à finalisation de votre requête ou obtention de votre réponse.

### HAUSSE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

En France, toute construction dont la surface au sol dépasse 5 m<sup>2</sup> est soumise à une autorisation d'urbanisme : déclaration préalable ou demande de permis de construire. Le demandeur doit en outre remplir déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions, qui précise la nature des constructions et leur superficie. Cet imprimé fiscal permet de calculer la taxe d'aménagement due aux collectivités locales, taxe qui doit être payée en totalité 12 mois après l'obtention de l'autorisation lorsqu'elle n'excède pas 1 500 €, ou en deux fois 12 et 24 mois après l'autorisation lorsqu'elle est supérieure à 1 500 €. Malheureusement pour les particuliers qui envisagent de faire construire ou d'installer un abri de jardin, l'état a décidé d'augmenter la taxe d'aménagement de 7% en 2022.

Elle est en effet passée de 870 € en 2021 à 929 € en 2022.

La taxe d'aménagement est calculée sur la base des valeurs forfaitaires et des taux d'imposition en vigueur à la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

La bonne nouvelle pour Féricy : le conseil municipal a voté en 2016 l'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable (surface de plus de 5 m<sup>2</sup>)

#### Exemple pour un abri de jardin de 11 m<sup>2</sup> sans exonération

**Taux communal : 4 %** > 929 € x 11 x 4 % = **408.76 €**

**Taux départemental : 2.2 %** > 929 € x 11 x 2.2 % = **224.82 €**

**Taux régional : 1 %** > 929 € x 11 x 1 % = **102.19 €**

Total de la taxe d'aménagement pour un abri de jardin de 11 m<sup>2</sup> : **735.77 €**

Total de la taxe d'aménagement pour un abri de jardin de 11 m<sup>2</sup> avec exonération de la part communale : **327.01 €**

**+ d'infos :** <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement#webform-sim>

### LANCEMENT DES « CHANTIERS ÉCO-CITOYENS » : DES ACTIVITÉS D'INTÉRÊT COLLECTIF !

La commune lance son programme de « chantiers éco-citoyens » à partir du printemps 2022.

Comme vous le savez, les bénévoles s'activent tout au long de l'année pour préparer et organiser les festivités mais aussi pour couper le bois ou encore participer à la création du rucher communal !

Cette année, la commune de Féricy s'engage dans une action concrète pour la revalorisation du parc du domaine de la Salle et souhaite associer les fériciens ! Une démarche participative et fédératrice autour d'un projet commun qui nous tient tous à cœur.

Au programme, réaménagement des chemins naturels, nettoyage des berges de l'étang, plantation de haies, réflexion autour de la création du verger, etc. Des activités diverses et variées autour de la nature et de la préservation de parc du domaine.

Un samedi par mois à partir du 12 mars de 8h30 à 12h, venez participer à ce nouveau rdv communal ! Ouvert aux adultes et aux adolescents à partir de 10 ans (accompagné d'un parent). L'équipe municipale invite tous les volontaires à se manifester en Mairie.

### OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS LE 9 AVRIL 2022

Venez participer, le 9 avril prochain, au Nettoyage des voies et abords de notre village !

La crise sanitaire ne nous ayant pas permis d'organiser cet événement annuel, nous espérons enfin pouvoir arpenter le village par petites brigades pour retirer tous les déchets laissés dans la nature par inadvertance ou incivilité !

De « 7 à 77 ans », les enfants accompagnés de leurs parents, chaussures ou bottes, gants et vêtements adaptés à la météo seront les seuls prérequis à votre participation ! La commune mettra à votre disposition des sacs pour ramasser et trier la « récolte » et proposera un goûter aux volontaires à l'issue de l'après-midi.

Nous vous attendons nombreux à 14 h le 9 avril devant la salle des fêtes pour faire de Féricy un village propre !

### DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Cette année encore, l'école a commencé l'année en musique avec les Concerts de Poche. Des ateliers « Musique en chantier » ont permis à chaque classe la création d'une histoire sur une musique choisie.

Au mois d'octobre, en amont du concert de l'ensemble « La Rêveuse », les trois classes ont pu bénéficier d'ateliers d'ornithologie. Lors de ces derniers, les enfants ont appris à décrire un oiseau, à observer et tenter de reconnaître des oiseaux lors d'une sortie dans le parc du Domaine, accompagnés de l'ornithologue Melvin Guillot-Jonard et de ses longues-vues.

Au mois de novembre, les élèves de l'école ont rencontré les musiciens de l'ensemble La Rêveuse, qui leur ont fait découvrir des instruments curieux et méconnus de l'époque baroque comme la viole de gambe, le théorbe ou encore le flageolet. Ce dernier est une petite flûte à bec qui imite à merveille le chant de certains oiseaux.

Les artistes ont retracé la place des oiseaux dans l'origine de la musique à travers des projections iconographiques et ont

échangé avec les élèves sur les rapports existants entre l'homme, les oiseaux et la musique à travers l'histoire, mais aussi, l'écologie, la biodiversité et l'histoire de l'art.



Le point d'orgue de cette rencontre fût le concert donné par ces mêmes artistes de l'association « les Concerts de poche » le 11 Décembre en l'église Sainte-Osmanne.

Tout au long de l'année, l'école travaille également sur des ateliers variés en lien avec la nature animés par M. Flory, habitant du village, guide nature, dont les animations captivent les élèves.

Lors de ce premier trimestre, les Concerts de Poche ont proposé une formation chorale à laquelle j'ai participé. Grâce à cela, une cheffe de chœur, professeur au conservatoire, m'accompagne personnellement cette année dans la mise en place de ces séances de chant.

Dans un autre domaine et grâce à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC), l'artiste photographe et vidéaste Céline Letournel, qui avait exposé en juin dernier dans la Salle de la Source, travaille toute l'année auprès de 2 classes de l'école sur le thème « Ici et là-bas ». Il s'agit d'un travail photographique et de correspondance entre les bibliothèques et plusieurs écoles.



Les enseignantes remercient la commune de Féricy ainsi que la CCBRC grâce auxquelles elles peuvent accéder à ces projets culturels d'envergure.

Ils permettent de développer la sensibilité artistique et la conscience environnementale des enfants auprès d'intervenants aussi passionnés que talentueux.

Auréli Parisot, Directrice de l'école de Féricy

## CONCOURS PHOTO OUVERT À TOUS PATRIMOINE & NATURE À FÉRICY

Participez au concours de la plus belle photo prise dans Féricy du 20 mars au 15 mai 2022 !

De nombreux prix viendront récompenser les plus beaux clichés des deux catégories « Adulte » et « Jeune ». Les prix seront remis lors de la brocante du 26 juin 2022 et l'ensemble des photos exposées dans une salle communale.

Comment participer :

> Téléchargez (ou retirez en mairie) le bulletin d'inscription

### PUIS

> Envoyez votre photo par mail (format jpeg, minimum 2000X3000 pixels, le nom du fichier photo devra être sous la forme : « nom\_prenom\_titre de la photo.jpg ») à [communication@fericy.fr](mailto:communication@fericy.fr) accompagnée du bulletin d'inscription complété

### OU

> Déposez votre photo en mairie en format papier A4 maximum accompagnée du bulletin d'inscription complété  
Le règlement est disponible en mairie.

## DES NOUVELLES DU RUCHER COMMUNAL

Comme cela avait été annoncé dans la lettre de mai / juin 2021, le rucher communal s'est réinstallé dans le parc du domaine de la Salle.

Partout, on parle d'une année blanche pour l'apiculture en 2021... Les conditions météorologiques n'ont pas été au rendez-vous, mettant à rude épreuve les colonies qui ont grandement souffert du manque de ressources (pollen et nectar). Le rucher de Féricy n'a pas été épargné par ce phénomène. Si nous pouvons nous réjouir d'avoir un cheptel de cinq essaims, nous devons attendre pour pouvoir déguster l'or liquide produit par nos chères protégées.

L'apiculture c'est avant tout une histoire de partage, et toute l'équipe du rucher a à cœur de vous faire voyager dans ce monde passionnant. C'est pourquoi, nous vous proposons de vous joindre à nous lors d'une exposition découverte qui se déroulera le 2 avril 2022 de 14h à 18h dans la salle de la Source. Au programme, une exposition, la présentation du matériel, un atelier pour les enfants (petits et grands) ... Un beau moment de partage.

Elisabeth Thuel-Chassaigne, bénévole.



## ■ RETOUR SUR...

### HERBIER DE FÉRICY - SAISON 2

Au court de l'année 2021, un groupe d'intérêt a été créé à Féricy pour connaître et pour documenter la flore locale. Menés par 2 habitants de Féricy, Peter Phillipson, un botaniste basé au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et "Jeff" Flory, un guide forestier et naturaliste local, huit autres Fériciens et Fériciennes ont participé aux activités.



Les participants ont appris à collecter et à préparer des spécimens botaniques et à reconnaître certains des genres et familles de plantes rencontrées (voir La Lettre de Féricy, 2021 numéro 3). Sept sorties le samedi après-midi ont été organisées au printemps et en été vers différents sites autour du village. Le groupe a collecté et documenté 32 espèces de plantes différentes. De plus, deux sites d'intérêt botanique particulier à Féricy ont été visités, l'un où poussent des plantes insectivores et l'autre particulièrement riche en espèces d'orchidées sauvages (photo ci-dessus).

On espère poursuivre les activités régulières en 2022, et en plus des visites régulières sur le terrain, il a été prévu que les "étudiants" effectuent une visite officielle au Muséum national d'Histoire naturelle pour mieux apprendre les activités des recherches botaniques entreprises en cette institution et voir l'étendue des collections détenues par le Muséum, comprendre son importance mondiale.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de Peter : [pbp@orange.fr](mailto:pbp@orange.fr) pour plus d'informations, pour s'inscrire (gratuit) et ainsi connaître les dates d'herborisation.

Peter Phillipson, bénévole.

## LA TRADITIONNELLE BALADE DES LUTINS POUR NOS ANCIENS !

En cette période de fêtes, le 18 décembre la municipalité n'a pas failli à la tradition et a su apporter une attention toute particulière à ses aînés, en leur offrant un généreux colis.

Pas moins d'une quarantaine de colis fabriqués artisanalement par des petites mains bénévoles garnis de gourmandises locales leur ont été distribués. Le Père Noël escorté de ses lutins, de son cheval et de sa calèche ont déambulé dans les rues et ruelles de notre village. Accompagné des enfants de la chorale de l'association Musique et Compagnie, qui devant chaque maison entonnait une chanson de Noël offrant ainsi un moment chaleureux et de partage. Une visite fort appréciée par nos aînés qui en échange du colis donnent un sourire et quelques bonbons.



## LE SPECTACLE POUR LES ENFANTS ET LES GRANDS !

L'équipe municipale est fière d'avoir pu maintenir ce moment de joie et d'émerveillement tant attendu des plus jeunes Fériciens autour du spectacle proposé par le Centre de Création et de Diffusion Musicales.

Les comédiens de « Drôle de Noël chez Myrtille » ont ravi parents et enfants lors de cette pièce pleine de féerie et d'humour.



Tous ont pu partager ensuite avec convivialité une collation de Noël où les brioches et clémentines, accompagnées d'un succulent vin chaud ou d'un délectable chocolat préparés par nos bénévoles, ont su réchauffer les corps et les cœurs en cette journée de fin d'automne.

Merci au Père Noël d'avoir remis en main propre à chaque enfant du village âgé de 2 à 12 ans un petit cadeau offert par la mairie !

## UNE PAUSE LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE...

Après un arrêt d'activité de 4 ans, la nouvelle bibliothèque a rouvert ses portes dans les murs de la Salle de la Source en octobre 2021 après bien des hésitations dues à la pandémie... Ce nouvel espace a fait l'unanimité pour sa clarté et ses possibilités d'aménagement futur. Des espaces de lecture enfants et ados sont installés avec des fauteuils confortables.

Le renouvellement des livres est assuré par la Médiathèque Départementale de Seine et Marne.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

Nous préparons l'accès à Internet pour les consultations de livres mais vous pouvez utiliser le portail de la bibliothèque via le site de la Mairie.

Actuellement les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mercredi de 15h à 17h

- Samedi de 15h à 17h

Le projet de la bibliothèque, c'est aussi, la mise en place d'un projet pédagogique avec l'école de Féricy à travers des expositions, des ateliers et les contes. Des animations pour offrir aux enfants des activités culturelles et de découverte !

## L'EXPOSITION SUR LES TRAVAUX DES BÉNÉVOLES JUSQU'AU MOIS DE MARS 2022 !

Une équipe de bénévoles de Féricy a œuvré dans le domaine de la Salle depuis l'automne 2006. Ces travaux font l'objet d'une expo photos qui retrace des moments forts de la remise en état du domaine de la Salle.

Cette exposition nous raconte l'évolution de ce lieu, l'engagement des fériciens mais aussi la découverte de l'histoire du Domaine!

Visite en accès libre durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



### ASSOCIATION MUSIQUE ET COMPAGNIE

L'association Musique et Compagnie s'est implantée à Féricy en 2011.

Cette association a pour but la promotion de la musique et le développement personnel.

Sur Féricy, elle propose des cours d'éveil musical-yoga pour les enfants à partir de 3 ans, des cours de guitare et des cours de yoga.

Dès que la mairie nous sollicite, nous organisons des concerts, animations ou ateliers pour le village. Musique à la fête de la pomme, à la brocante, au feu de la St Jean et aussi concerts à l'église Sainte-Osmanne pour récolter des fonds pour la rénovation de l'Eglise.

Nous sommes heureux d'avoir pu permettre à la mairie de récolter plus de 2000 euros grâce aux talents de nos musiciens. Nous animons aussi des ateliers bien-être à l'école de Féricy ainsi que des ateliers musicaux

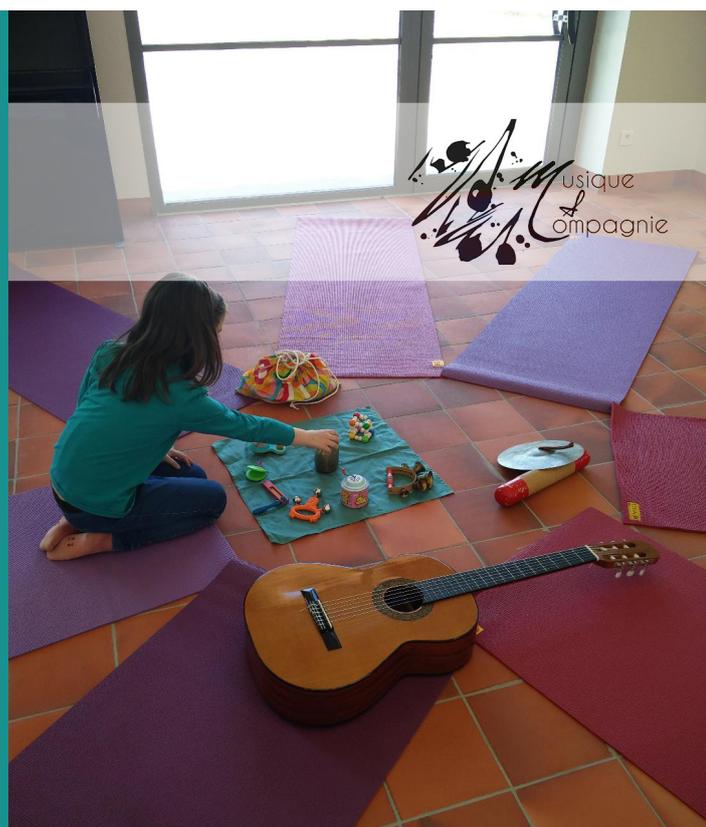
Nous sommes aussi partenaires de la CCBRC et intervenons dans les crèches, médiathèque, accueil de loisirs en partenariat avec l'association GYGO.

Notre association organise des concerts à l'église Russe de Champagne-sur-Seine en y faisant jouer des artistes locaux.

Au mois de juin lors de la prochaine « Nuit du conte », les élèves guitaristes de l'association joueront pour le public dans des œuvres qu'ils auront créées avec les enfants de l'école primaire et les enfants des cours d'éveil musical-yoga. Ces créations se réaliseront grâce à notre partenariat avec l'association GYGO.

En résumé nous essayons d'apporter de la joie, du lien, de la musique et du bien-être dans nos environs !

Contact : [musiqueetcompagnie77@yahoo.fr](mailto:musiqueetcompagnie77@yahoo.fr)  
+ d'infos: <https://musiqueetcompagnie.wixsite.com/musique-et-compagnie>



### ROCHER À LA NOIX DE COCO (TRÈS FACILE)

Vous vous êtes servis des jaunes pour une préparation et ne savez pas quoi faire des blancs ? Voilà une recette pour vous.

125 gr de noix coco râpée

100 gr sucre cristallisé

2 blancs œufs

Monter les blancs d'œufs en neige ferme, ajouter le sucre et la noix de coco, bien mélanger. Faire de petites pyramides et les poser sur un papier sulfurisé pas trop serrés

Préchauffer le four puis cuire environ 15 à 20 minutes à 180°, surveiller et ne pas les laisser trop cuire, car ils seront trop sec. Voilà il n'y a plus qu'à déguster !



## EN BREF

### CE QUI A CHANGÉ AU 1ER JANVIER 2022

Les 20 % des ménages qui demeurent redevables de la taxe d'habitation bénéficient d'une exonération de 65 % de leur taxe sur leur résidence principale jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Hausse du prix du timbre : À partir du 1er janvier 2022, le timbre vert augmente, passant de 1,08 € à 1,16 €. Le timbre rouge augmente, lui, de 15 centimes passant de 1,28 € à 1,43 €.

### CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.



## ■ DATES À RETENIR

### EXPOSITION DÉCOUVERTE DU RUCHER COMMUNAL

LE 2 AVRIL  
DE 14H À 18H

à la Salle de la Source - Féricy

### OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

LE 9 AVRIL  
RDV À 14H

Place de Héron de Villefosse - Féricy

### CHASSE AUX OEUFS

LE 17 AVRIL  
DE 10H À 12H

à la Salle de la Source - Féricy

### BROCANTE DE FÉRICY

LE 26 JUIN  
DE 8H30 À 18H

Place de Héron de Villefosse - Féricy

## ■ CHEZ NOS VOISINS

### JOURNÉES DES PLANTES ET ART DU JARDIN

LE 26 MARS - 27 MARS

au Château de Blandy-les-Tours

Le rendez-vous jardin en Seine et Marne, venez découvrir la sélection des pépiniéristes, producteurs, artisans et artistes au Château de Blandy-les-Tours !

+ d'infos : <https://journesdesplantesblandy.fr/>

### THÉÂTRE : "CUISINE ET DÉPENDANCE" PAR BLOUSES EN SCÈNE

LE 9 AVRIL DE 20H30 À 22H30

à Champeaux - Salle des fêtes La Campélienne

L'Association de théâtre "Blouses en scène" vous invite à une représentation de "Cuisine et Dépendances".

### BROCANTE - VIDE GRENIER

LE 3 AVRIL

à Héricy

+ d'infos au 06 27 30 80 16



**COMMANDEZ  
LES GOODIES FÉRICY !**

DIRECTEMENT EN MAIRIE  
OU PAR MAIL : [mairie.fericyc@wanadoo.fr](mailto:mairie.fericyc@wanadoo.fr)



**AU PROFIT DE LA  
RESTAURATION  
DE LA TOITURE DE  
L'ÉGLISE STE OSMANNE**

IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION : D. BREUILLE, C. DJORDJEVIC, M. BOURGES,  
A. PARISOT, P. PHILLIPSON, E. THUEL-CHASSAIGNE

CRÉATION GRAPHIQUE : P. ALLEYRAT

PHOTOS : MUSIQUE ET COMPAGNIE, P. ALLEYRAT,  
C. ROCHER, A. PARISOT

DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CONTACT : [COMMUNICATION@FERICY.FR](mailto:COMMUNICATION@FERICY.FR)